Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213502214-20260413-2026041-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Pléchâtel

Séance du 13/04/2026

Date de la convocation
07/04/2026

Date d'affichage
07/04/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 23 Présents : 18 Votants : 20

A l'unanimité
Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026 et le 13 Avril à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire,

Présents : M. BRIZARD Philippe, Mme ADAM Marie-France, M. ARRAULT José, Mme BEZIN Charlène, M. CONCHE Philippe, Mme COUÉ Virginie, M. DENIS Bernard, Mme DESHOUX Charline, Mme GÉRARD Michelle, M. HAMON Joël, M. HELIAS Patrick, M. LALESNEL Thierry, Mme MORISSET Typhaine, Mme MOUAZAN Régine, Mme NUCITO Gaëlle, M. PERCHER Jean-Jacques, Mme SAULNIER Elise, Mme TEILLARD Stéphanie

Excusés ayant donné procuration : M. LAVENIR Guillaume à M. HELIAS Patrick, M. MATRAT Hugues à M. BRIZARD Philippe
Excusés : M. BARBU Guillaume, Mme POLIGNÉ Laëtitia, M. ROUSSELOT Sébastien

Mme ADAM Marie-France a été élue secrétaire

Numéro de la délibération : 2026041
Objet de la délibération : Marché triennal de travaux de modernisation de voirie

Monsieur Patrick HÉLIAS, adjoint à la voirie, indique que la commission voirie s'est réunie dernièrement et propose les routes qui seraient à refaire cette année dans le cadre du marché de modernisation de la voirie :

- Le Perray : 12 999.80 € HT, montant estimé avec les évolutions d'indices : 14 116.76 € HT
- L'Ardouais : 14 489.00 € HT, montant estimé avec les évolutions d'indices : 15 797.97 € HT
- Le Val Dréo : 20 894.00 € HT, montant estimé avec les évolutions d'indices : 22 814.66 € HT
- La Chicaudière : 22 446.00 € HT, montant estimé avec les évolutions d'indices : 23 181.19 € HT
- La Miais : 24 977.80 € HT, montant estimé avec les évolutions d'indices : 27 315.06 € HT
- Canacan : 39 713.40 € HT, montant estimé avec les évolutions d'indices : 43 395.83 € HT
- La Miais secteur 2 : 33 710.80 € HT, montant estimé avec les évolutions d'indices : 36 866.61 € HT

Soit un total de 149 230.80 € HT, montant estimé avec les évolutions d'indices : 183 488.08 € HT.

M. HÉLIAS indique que les travaux qui seront faits au niveau de la Miais secteur 2 seront réalisés en tout ou partie selon l'évolution des indices afin de rester conformes aux crédits inscrits au budget soit 150 000 € HT. Après délibérations, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces travaux et autorise Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant à cette affaire.

Pour copie conforme.
Le / la secrétaire de séance,

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 20/04/2026